



**PIA 3 Action 1.1 « Territoires d'innovation
pédagogique »**
***AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation
vers les études supérieures »***

Présentation du 2 octobre 2018

Conférence des doyens



L'action 1.1 « Territoires d'Innovation Pédagogique » et l'AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures »: objectifs

1.1. Territoires d'Innovation Pédagogique
soutien à des démonstrateurs permettant de renforcer la capacité du système éducatif à atteindre ses objectifs fondamentaux

Volet 1 – La préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Développement d'outils et d'actions d'amélioration de la transition bac-3/+3 et d'aide à l'orientation

Volet 2 – Les « ESPE du futur »

Volet 3 – Les campus des métiers

AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » (70 M€)

AAP « MOOC – solutions numériques pour l'orientation vers les études supérieures »

L'AAP « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » encourage la constitution sur les différents territoires d'**écosystèmes de l'orientation** qui fédèrent l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et bien sûr de l'information et du conseil en orientation, autour d'un **même objectif** : mettre à la **disposition des élèves et de leurs familles** tous les éléments **d'information nécessaires sur les formations, leurs attendus et leurs débouchés professionnels**, les accompagner dans **l'élaboration d'un projet de poursuite d'études** et les aider ainsi à faire les meilleurs choix à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Points clés de l'AAP

Objectifs de l'AAP

- **Faciliter l'orientation des lycéens en mettant en place des actions d'information, de découverte et d'accompagnement** (outils présents et numériques)
- **Faciliter la transition lycée / enseignement supérieur en coordonnant les acteurs** (équipes pédagogiques, services d'orientation, milieux professionnels et collectivités)
- **Des projets concernant tous les élèves du secondaire, avec une attention particulière portée :**
 - aux élèves en difficulté
 - aux disciplines non enseignées au lycée et aux filières connaissant un fort taux d'échec en premier cycle

Critères de sélection

1. **« Pertinence, ambition et caractère innovant/transformatif du projet »** : faire évoluer les pratiques en matière d'information et de conseil en orientation
2. **« Gouvernance et adéquation du budget aux actions proposées »** : mettre en synergie des établissements d'enseignement supérieur et scolaire, des entreprises et/ou des organisations professionnelles, des associations, des collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de l'orientation et de la relation formation-emploi ;
3. **« Effet structurant et diffusion »** : suivre et mesurer l'impact ; possibilité de reproduction des actions au-delà du périmètre initial du projet.

Montage du projet

Les spécificités territoriales ont donné lieu à un diagnostic qui vont permettre de définir des objectifs et des actions pour les atteindre

Chaque action doit donner lieu à une fiche action Chaque action doit permettre de définir les différents partenaires avec qui l'on travaille (cibles et acteurs)

Chaque action peut être soit mutualisée (avec un pilote) soit éventuellement n'impliquant qu'un établissement:

- ⊙ Pour les actions mutualisées, les fiches actions seront à compléter en concertation sous l'égide du pilote
- ⊙ Si certaines actions n'impliquent qu'un seul établissement, c'est l'établissement en jeu qui élaborera la fiche

Chaque action doit permettre d'établir un coût financier.

Evaluation du projet

Des **dispositifs de suivi et d'évaluation** du projet sont demandés.

Ils requièrent des indicateurs pour mesurer:

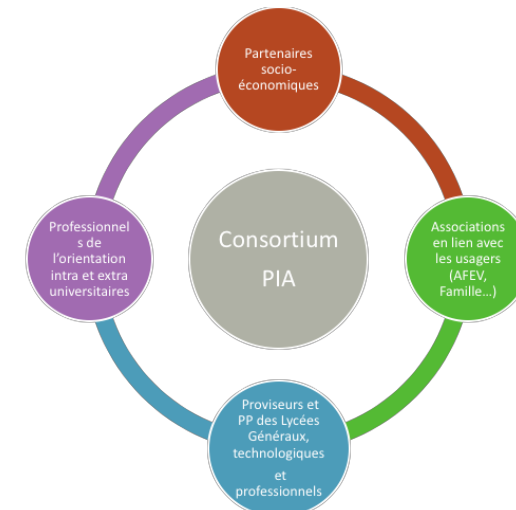
- L'avancement
- Les résultats
- L'impact du projet

Il est également demandé de procéder à **une analyse des risques** pouvant survenir au cours de la mise en œuvre et **des mécanismes correcteurs envisagés** en fonction des risques identifiés.

1. Un consortium académique à ce jour (Comité de Pilotage):



2. Un AMO:



3. **Un partenariat à élargir:** collectivités territoriales, entreprises, branches et associations professionnelles, autres acteurs de l'orientation...

Diversité des territoires et publics

- **Un territoire très contrasté (rural/urbain)** marqué par le poids des Bouches du Rhône: 70,2% de la population de l'Académie, 72% des lycées et 71% des lycéens
- **Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne métropolitaine** à l'exception des Hautes-Alpes (>20% dans le Vaucluse, >28% à Avignon, Carpentras et Cavaillon); 33 REP+ et 29 REP (13 et 84 surtout) et les taux d'élèves en REP+ les plus élevés de France métropolitaine (15% des écoliers, 13% des collégiens)
- **Une population très jeune** : une densité des 2 à 16 ans (nombre d'habitants au km²) supérieure à la moyenne nationale (24,51 contre 21,77 au niveau national)
- **Une part relativement élevée d'orientation vers les LP**: seulement 60 % des 3èmes s'orientent vers une seconde générale ou technologique vs 64 % en France.

Diversité de l'offre d'enseignement supérieur

- **Une forte proportion d'étudiants dans les 2 universités de l'Académie, AMU et l'UAPV: 66% des étudiants (contre 62,5% au niveau national)**, 20% dans des Ecoles, 14% en CPGE/STS
- Une particularité marseillaise où **plus de 40% des étudiants sont inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur privés** (ce qui n'est pas le cas à Aix ou Avignon)
- **Une faible orientation vers les sciences** (21 % des étudiants de l'université suivent un cursus en Sciences et STAPS, 6 % en IUT)

Diversité des dispositifs en cours d'expérimentation

- **Des actions d'information et de rencontres à destination des lycéens** : un site web d'information sur les formations à AMU (Ateliers des Métiers) et les débouchés professionnels, un Campus des Métiers et Qualifications de l'UAPV, journées d'immersion à l'université (UAPV), des étudiants ambassadeurs, ...
- **Des échanges professeurs secondaire/enseignants-chercheurs universitaires** : ateliers de formations, rencontres avec les proviseurs et conseillers psychologiques, ...
- **Des projets à destination de publics des quartiers « prioritaires »** : « Ascenseur social » mené par AMU (une des 21 Cordées de la Réussite de l'Académie), Parcours d'Excellence (3 lycées marseillais V. Hugo, Diderot et St Exupéry, et collèges REP+ qui les alimentent), ...

Les objectifs

Éléments essentiels (rédigés):

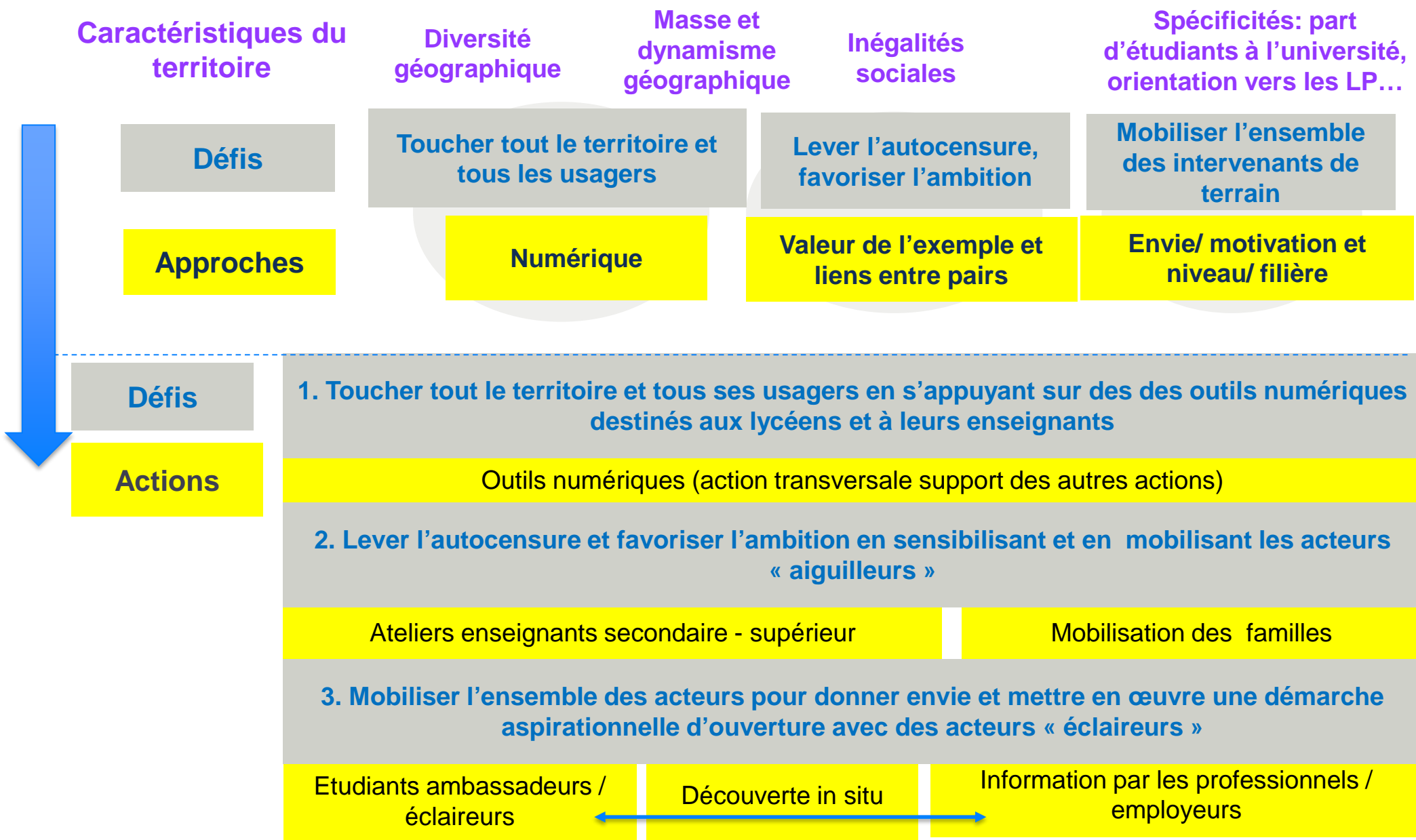
Présentation **des 3 défis** que le projet devra relever:

- **Lever l'autocensure**, favoriser l'ambition et la confiance en soi de tous les futurs étudiants,
- **Toucher tout le territoire et tous les usagers dans leur diversité** pour une équité de traitement,
- **Mobiliser et mieux coordonner les actions de l'ensemble des intervenants** du processus d'orientation vers l'enseignement supérieur

Présentation de **3 approches prioritaires** qui orienteront l'action en réponse aux défis:

- Approche de l'orientation reposant **sur la valeur de l'exemple et le lien entre pairs**,
- Approche combinant **le numérique et l'humain**, utilisable en collectif **dans le cadre des 54h d'accompagnement à l'orientation** et en individuel,
- Approche s'appuyant sur :
 - le développement **de l'envie et de la motivation** des lycéens
 - **leurs résultats scolaires et le réalisme** du projet par rapport à ces résultats

Des caractéristiques du territoire aux actions (pour atteindre les objectifs)

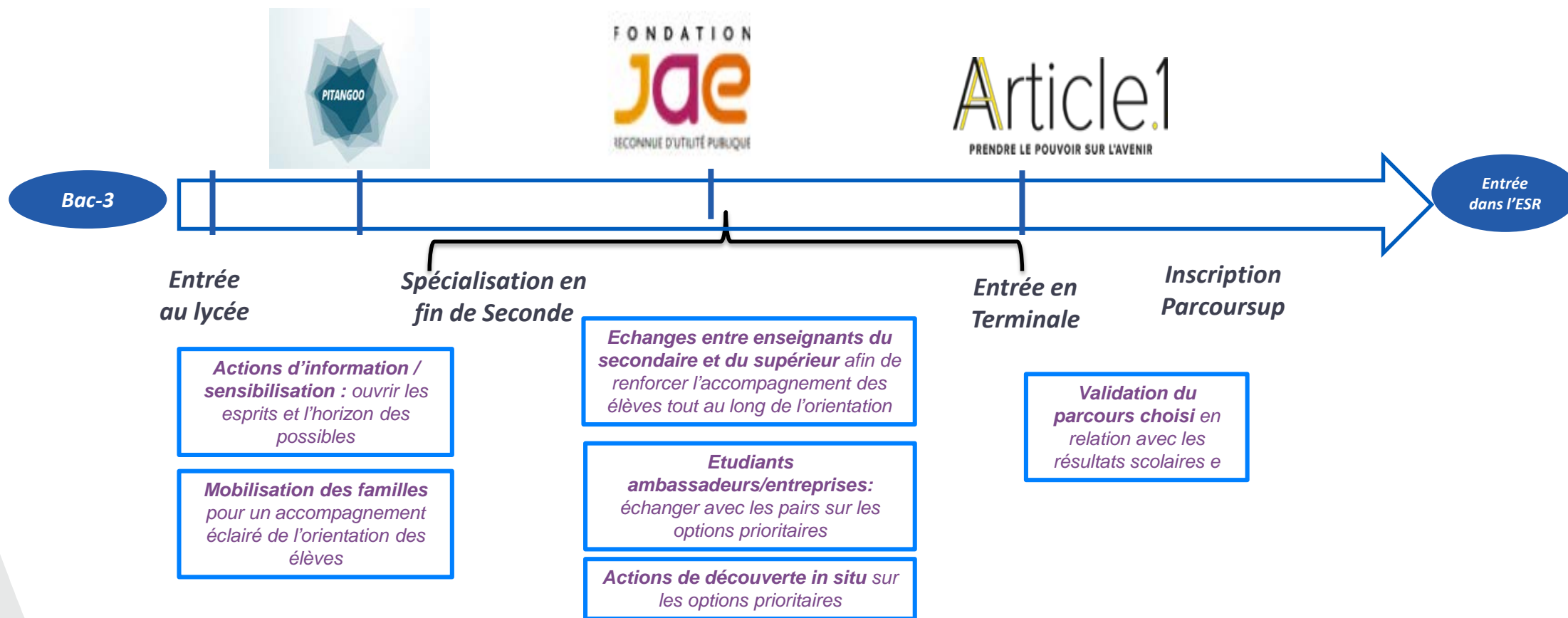


Les fiches actions

Actions proposées : 6 fiches actions qui sont en coordination

1. Outils numériques d'aide à l'orientation
2. Etudiants ambassadeurs en relation avec les actions avec les entreprises (fiche 6)
3. Ateliers d'échange entre enseignants du secondaire et du supérieur
4. Actions à destination des familles/ parents
5. Actions de découverte *in situ*
6. Actions des professionnels et des entreprises auprès des élèves et des enseignants

L'articulation des principales actions du projet au cours du processus d'orientation des lycéens

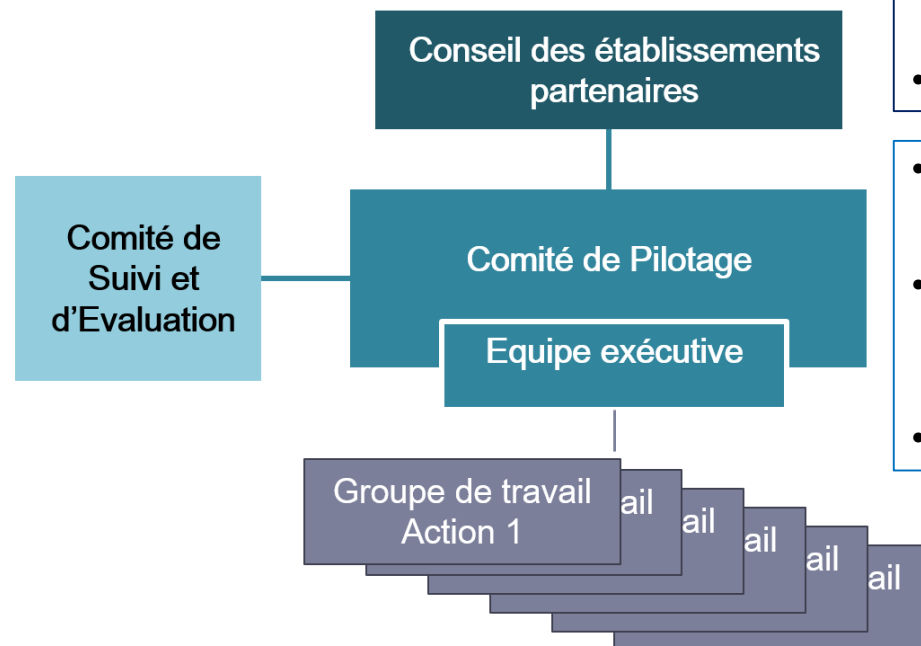


Bilan d'étape des travaux préparatoires

- Réunion Cap Digital/SGPI/CDC 18 Juillet pour caler les attentes du projet (AAP très concurrentiel ciblé BAC-3)
- Définition des attentes sur les outils numériques avec le COPIL et échanges avec les porteurs de ces outils (3 outils ciblés Pitango , JAE , Article 1)
- Réflexion du COPIL sur l'opérationnalité des actions et de leur finalité en terme de public cible
- Mobilisation des acteurs intervenants sur les différentes actions
- Mise en place des groupes de travail par action ou groupe d'actions

Etat des travaux : la gouvernance

- **Rôle:** Instance consultative d'aide au pilotage par la consolidation et l'analyse d'indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact ; conseil au CoPil sur le déploiement; accompagnement des groupes de travail sur l'auto-évaluation
- **Composition:** Equipe exécutive et équipes de recherche partenaires
- **Fréquence de réunion:** au moins trimestrielle



- **Rôle:** Instance de supervision politique : approbation du bilan annuel, validation du programme de l'année suivante
- **Composition:** Représentants des établissements du consortium porteur sur le territoire de l'Académie : Recteur, Présidents AMU et UAPV, Directeurs ECM et IEP
- **Fréquence de réunion:** annuelle

- **Rôle:** Instance de décision; allocation des moyens et pilotage de la mise en œuvre aux différentes actions. Le Comité de pilotage est animé par le responsable du projet s'appuyant sur une équipe exécutive.
- **Composition:** ~10 représentants des établissements partenaires, dont à titre consultatif les représentants des acteurs (lycéens, enseignants...) et autres partenaires (collectivités, entreprises...) - à géométrie variable selon l'ordre du jour
- **Fréquence de réunion:** mensuelle

- **Rôle:** Mise en œuvre de chaque action
- **Composition:** Représentants opérationnels des partenaires associés à l'action
- **Fréquence de réunion:** ad hoc, au moins trimestrielle

Calendrier des travaux d'ici au dépôt le 08/01/2019

Jun 2018

Cadrage

- Copil du 28 mai
- **Copil du 11 juin : atelier de brainstorm**
- Travaux de cadrage stratégique du projet (14 Juin)
- Réunion équipe projet du 20 juin
- Envoi d'une V0 du projet et de fiches action (3 juillet)

- **2^{ème} Copil du 4 juillet**

Objectifs : Partager la V0
Discuter de l'outil numérique et de l'aspect gouvernance du projet

Objectifs :

- Partager le diagnostic et les enjeux clés du projet
- Mener une réflexion collective sur les actions à mettre en place

Juillet - Octobre

Investigation et rédaction

- **Copil du 12 septembre**
- **Approfondissement des actions avec les partenaires**, en s'appuyant sur la **structuration des fiches actions**: objectifs et résultats attendus, modalités d'implication des acteurs clés (notamment des enseignants du secondaire), cadrage budgétaire, périmètre et feuille de route de déploiement de chaque action; indicateurs de suivi, risques de mise en œuvre

- **Copil fin octobre**

Novembre 2018 – Janv. 2019

Finalisation et relecture

- **1e quinzaine de nov.** : reprise du schéma stratégique connectant le diagnostic aux actions et aux objectifs transversaux ; le cas échéant, reformulation de certains objectifs stratégiques au regard d'éléments remontés dans la phase précédente
- **2e quinzaine de nov.** : finalisation de la rédaction du dossier
- **Copil fin novembre**
- **Décembre**: relecture critique et derniers ajustements
- **Janvier** : dépôt du dossier **date limite au 8 janvier 2019**